

## Douze projets pour 2020

1. Créer un jour de vote unique pour les élections et référendums européens.
2. Créer une matière "Europe" enseignée du primaire au lycée dans toute l'union et qui met l'accent sur le multilinguisme et l'échange culturel par l'étude de l'ensemble des disciplines sous un angle européen, afin de créer un sentiment d'appartenance à l'Europe.
3. Créer un service civil européen obligatoire accompli dans un pays européen autre que le sien pour tous les jeunes d'une classe d'âge, d'une durée pouvant aller de un à six mois.
4. Mettre en réseau la recherche sur tout le territoire européen par le biais d'un organisme commun coordonnant l'ensemble des travaux et favorisant la mobilité des chercheurs.
5. Adopter des règles communes de droit du travail au niveau européen en prenant en compte les pratiques de chaque État membre dans ce domaine, en particulier en créant un statut de stagiaire européen.
6. Pousser au respect des engagements des États membres en matière d'aide aux pays en voie de développement, notamment par des recours pouvant aller jusqu'à un gel des fonds communautaires.
7. Élaborer un programme européen d'éducation au développement durable dès l'école primaire.
8. Harmoniser les politiques nationales de tri sélectif, de recyclage et de valorisation des déchets.
9. Rendre obligatoire l'affichage d'une classification mesurant l'impact environnemental de tous les produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.
10. Créer des centres culturels européens dans le reste du monde, calqués sur les représentations de la Commission européenne, délivrant des informations et des formations administratives, culturelles, linguistiques sur les États membres et l'UE.
11. Créer au moins un pôle d'excellence européen qui prenne en charge l'enseignement universitaire, la formation et l'insertion professionnelle pour les ressortissants européens et les pays tiers.
12. Créer une force armée permanente européenne pour garantir une crédibilité de l'UE sur la scène internationale. Mettre en commun les matériels et les personnels en puisant dans les contingents nationaux. Déploiement décidé par le Conseil des ministres après vote du Parlement européen.